



le parc locatif privé, un enjeu pour l'attractivité

Parmi les 207 000 résidences principales que compte le territoire ELLO, 38 600 sont des logements locatifs du parc privé loués vides auxquels il convient d'ajouter 3 200 meublés, soit 20% de l'ensemble du parc. Ces logements sont inégalement répartis alors qu'ils constituent un enjeu d'attractivité. En effet la location privée est privilégiée par les nouveaux arrivants comme étape intermédiaire avant une éventuelle acquisition. Elle contribue également à la fluidité des parcours résidentiels et répond à des demandes spécifiques (étudiants, saisonniers etc.), à la différence du parc locatif social qui présente des contraintes plus fortes liées aux conditions d'attribution.

Entre zones tendues, attractivité du littoral, dynamisme économique, le parc privé se fait le reflet du territoire en termes de niveau des loyers, de disponibilité, ... et donc de capacité d'accueil. Ce baromètre offre une photographie du parc privé sur le territoire, avec ses nuances et ses spécificités.

[lire la publication](#)